



MARAI S DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

CHARTE 2025-2040

GUIDE DES ÉLUS

Comment travailler avec le Parc naturel régional ?



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin
Une autre vie s'invente ici

www.parc-cotentin-bessin.fr



Édito	page 2
Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional	page 3
Le territoire du Parc naturel régional	pages 4 et 5
Les instances décisionnelles du Parc naturel régional	page 6
Bilan de la charte 2010-2025 : chiffres clés	page 7
Bénéficiaire de l'expertise « Parc »	page 8
La Maison du Parc naturel régional, un espace ouvert à tous	page 9
Les fiches actions	pages 10 à 21
Votre espace d'information	pages 22 et 23

PORTER LA VOIX DU TERRITOIRE, DESSINER L'AVENIR DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

L'engagement au cœur de notre territoire : devenir délégué(e) du Parc naturel régional

À l'heure où les défis climatiques, économiques et sociaux imposent une vision renouvelée de l'action publique, le mandat d'élu local prend une dimension toute particulière. Après chaque élection municipale, une étape essentielle s'ouvre pour la gouvernance du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin : la désignation des représentants des communes et intercommunalités au sein de notre comité syndical.

Bien plus qu'une représentation : une implication politique

Être délégué(e) du Parc naturel régional, ce n'est pas endosser un rôle de technicien ou de spécialiste. C'est, avant tout, exercer pleinement un mandat d'élu(e). C'est porter une vision politique forte, ancrée dans la réalité de nos communes et nos intercommunalités, pour nourrir un projet de territoire reconnu au niveau national.

Le/la délégué(e) est l'ambassadeur de sa collectivité. Il est le trait d'union indispensable entre le terrain - ses habitants, ses spécificités, ses attentes — et une stratégie globale de développement durable. Dans cet espace de concertation qu'est le parc naturel régional, chaque voix compte pour bâtir un équilibre juste entre la qualité de vie, la préservation de nos patrimoines exceptionnels et le dynamisme local.

Un engagement concret et partagé

Rejoindre les instances du parc naturel régional, c'est choisir d'agir concrètement. Le rôle du/de la délégué(e) s'articule autour de missions clés qui font vivre la démocratie locale :

- **Décider** : par son vote, il/elle engage sa collectivité dans les grandes orientations stratégiques.
- **Diffuser** : il/elle relaie les actions du parc naturel régional auprès des citoyens, rendant l'institution plus proche et plus lisible.
- **Contribuer** : en s'investissant dans des groupes de travail thématiques, il/elle apporte sa connaissance intime du territoire pour enrichir les projets communs.

Que ce soit lors des quatre comités syndicaux annuels ou des temps forts de rencontre avec les partenaires, le/la délégué(e) est l'artisan d'une solidarité territoriale exemplaire.

Un projet fondé sur le volontariat

La force du Parc naturel régional réside dans son ADN : l'engagement volontaire. Ici, rien n'est imposé par le haut ; tout se construit par le dialogue entre élus. En devenant délégué(e), vous intégrez une équipe dynamique, soutenue par une expertise technique, mais guidée par votre seule volonté de servir l'intérêt général des marais du Cotentin et du Bessin.

Engagez-vous pour votre commune, agissez pour le Parc naturel régional

Ensemble, continuons de faire de nos marais du Cotentin et du Bessin un territoire d'innovation et de fierté, où le respect de notre héritage naturel et culturel devient le moteur du développement de demain.

EN BREF, le rôle du/de la délégué(e) élu(e) du Parc naturel régional :

- ↳ **FRÉQUENCE** : environ **4** comités syndicaux et **5** bureaux par an.
- ↳ **MISSIONS** : vote des décisions, relais d'information, participation aux groupes de travail.
- ↳ **PROFIL** : un(e) élu(e) de terrain, motivé(e) par les enjeux du territoire et souhaitant partager sa vision locale.

Bienvenue à vous et bonne lecture.

**Benoît Fidelin, Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**



QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ET SA CHARTE ?



Un Parc naturel régional est un territoire habité, reconnu au plan national voir international pour la richesse de ses patrimoines naturels et culturels et pour la qualité de ses paysages, mais à l'équilibre fragile.

Il porte un projet commun de développement fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine, formalisé ou rédigé dans un document appelé « charte ».

Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé ce projet (communes, communautés de communes, départements, région).

Tous les 15 ans, chaque Parc naturel régional doit renouveler son classement. Il s'engage alors dans une procédure cadrée par la loi et réalise un bilan de l'action en cours et redéfinit ses objectifs et les champs d'actions pour répondre aux nouveaux défis.

À retenir

Un Parc naturel régional n'est ni un zoo, ni un lieu clos, c'est un territoire vivant et habité qui a la chance de pouvoir valoriser ses atouts tout en préservant ses richesses patrimoniales. Les habitants contribuent par leurs activités à gérer les qualités de ce territoire, les agriculteurs entretiennent les 30 000 ha de marais...

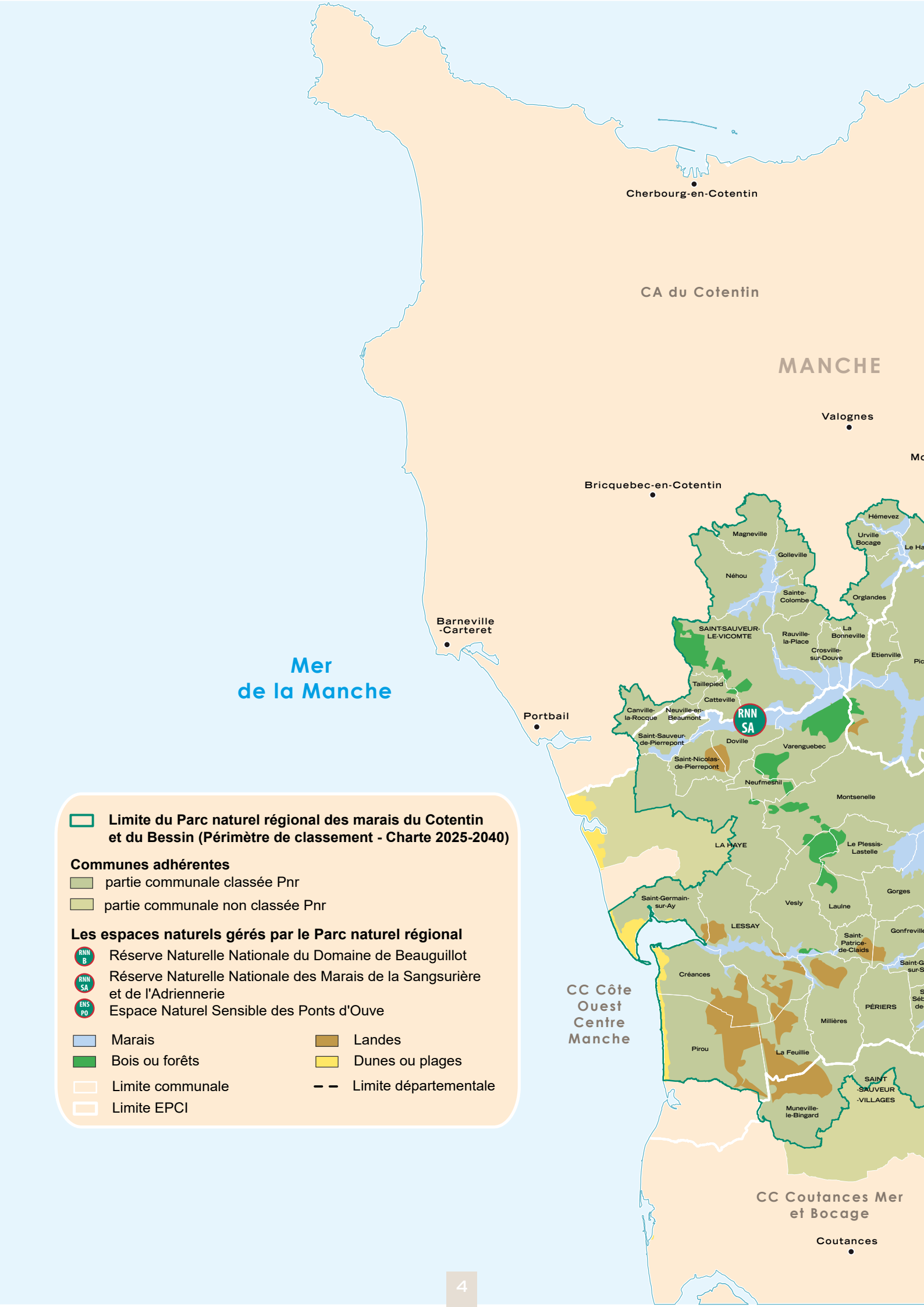
C'est une des rares structures qui rassemble tous les types de collectivités, de la commune à la région, qui se retrouvent pour dialoguer et agir ensemble. **Il y en a 58** en France. Un Parc naturel régional résulte bien de l'engagement volontaire des acteurs locaux.

La charte c'est un projet de territoire concerté, une feuille de route co-construite, pour 15 ans, avec l'ensemble des collectivités publiques adhérentes, les habitants, les partenaires et le tissu associatif ainsi que les socioprofessionnels, afin que le projet soit partagé par le plus grand nombre et réponde aux besoins du territoire.

C'est un contrat qui détaille les orientations politiques en matière de développement local, de protection du patrimoine et les engagements des collectivités et de l'État l'ayant approuvé. La charte n'est **pas opposable aux tiers**. Elle s'impose aux documents d'urbanisme (SCOT et PLUI). La charte s'accompagne d'un plan de Parc qui permet de traduire visuellement ses objectifs.



Pour en savoir plus
Consultez le rapport, le plan et
la synthèse de la charte 2025-2040 sur :
parc-cotentin-bessin.fr



Cherbourg-en-Cotentin

CA du Cotentin

MANCHE


Valognes

Bricquebec-en-Cotentin


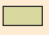
Barneville-Carteret

Mer de la Manche




Portbail

 Limite du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (Périmètre de classement - Charte 2025-2040)

Communes adhérentes

-  partie communale classée Pnr
-  partie communale non classée Pnr

Les espaces naturels gérés par le Parc naturel régional

-  Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot
-  Réserve Naturelle Nationale des Marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie
-  Espace Naturel Sensible des Ponts d'Ouve

-  Marais
-  Bois ou forêts
-  Limite communale
-  Limite EPCI
-  Landes
-  Dunes ou plages
-  Limite départementale

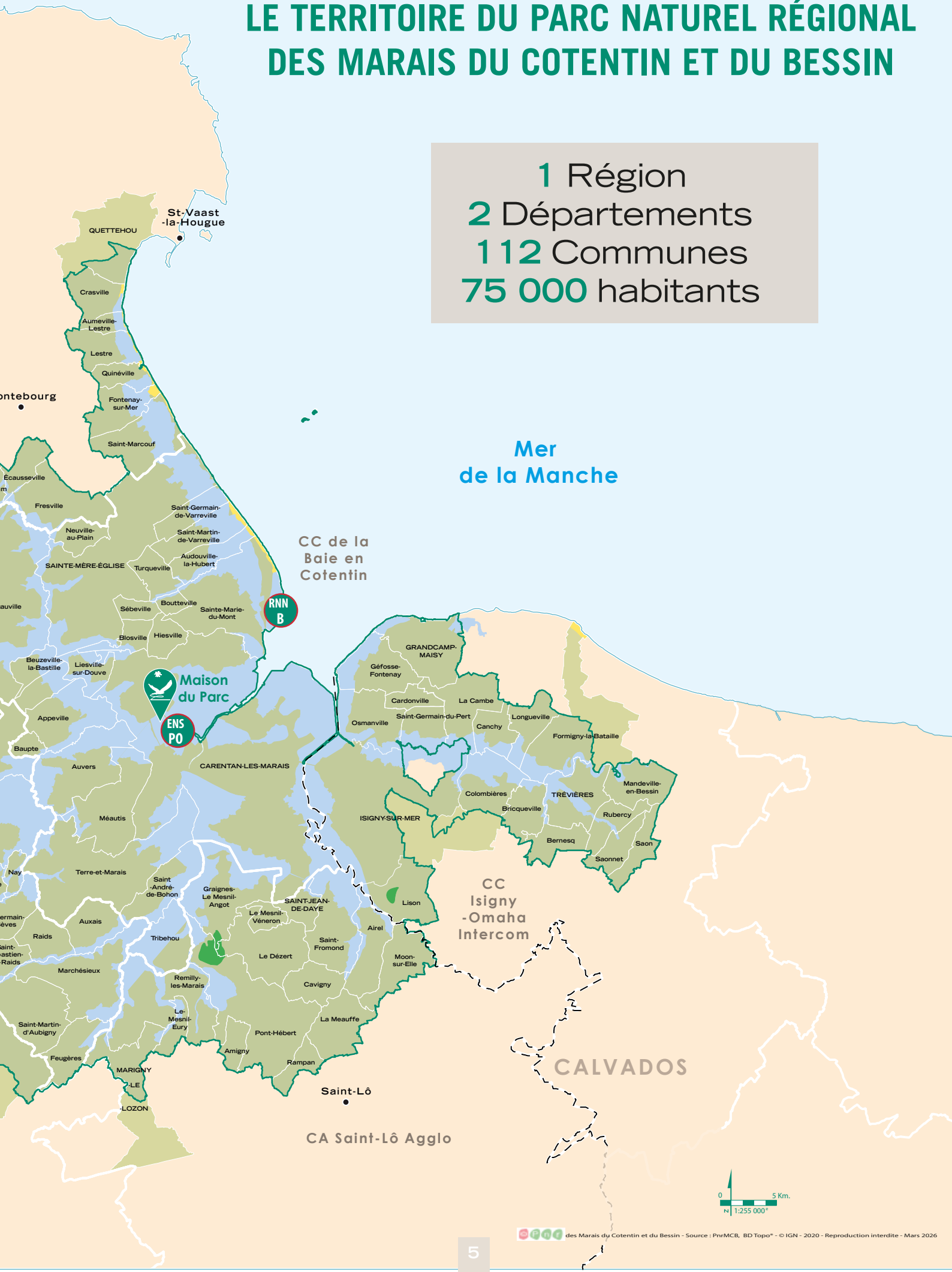
CC Côte Ouest Centre Manche

CC Coutances Mer et Bocage

Coutances

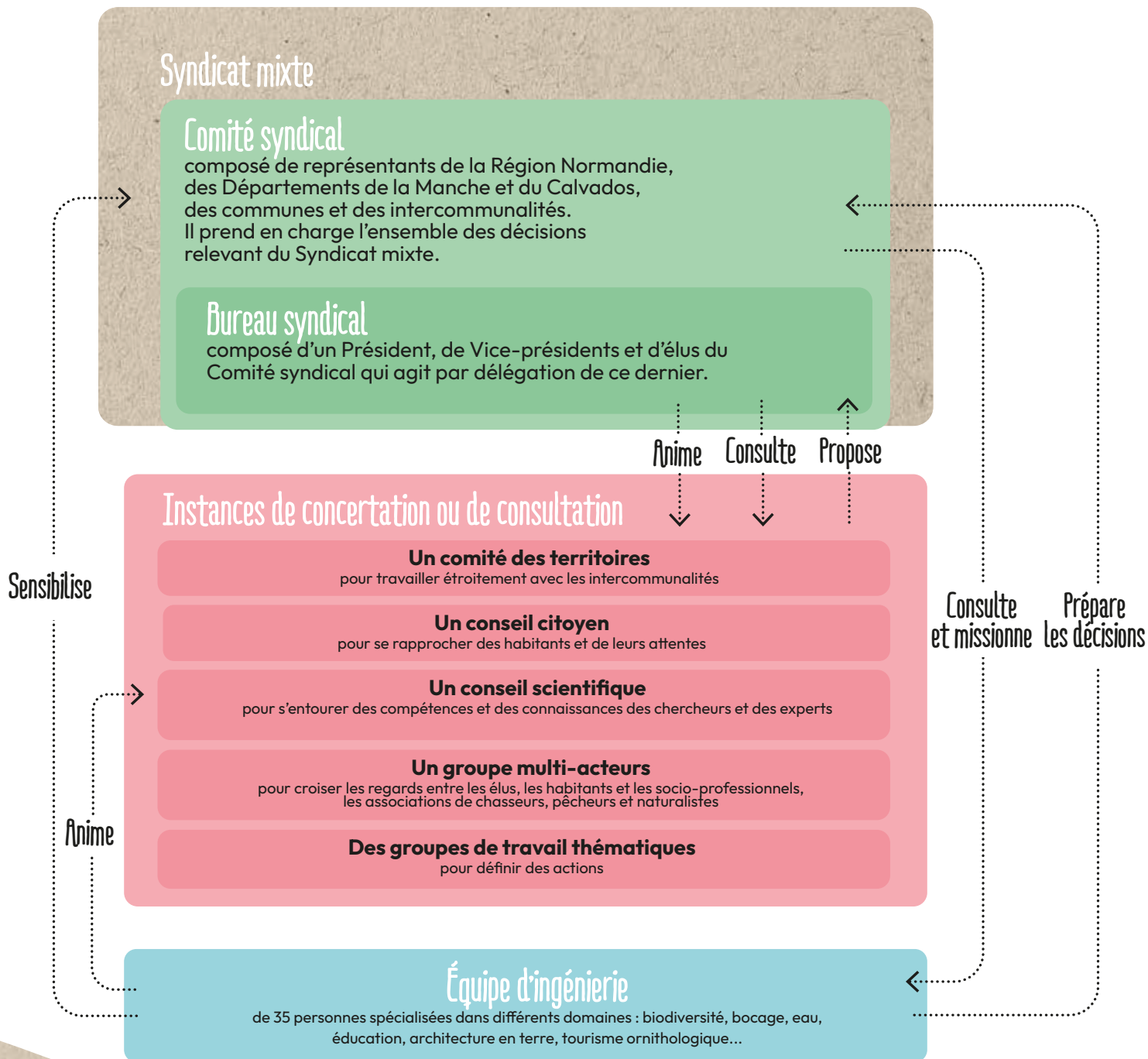
LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

1 Région
2 Départements
112 Communes
75 000 habitants





LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL



Charte 2010-2025

Chiffres clés du bilan



Plus de
1 115 ha

en gestion
d'espaces naturels
exceptionnels



100 %

des communautés de
communes couvertes
par des documents
d'urbanisme



Plus de
19 millions €

pour soutenir
l'agriculture dans les
marais et les landes



2 000

participants aux
sorties « hiver au
marais »

100

mares restaurées

550

façades de bâti en
terre rénovées

5 millions €

« Territoire à Énergie
positive pour la
croissance vertes » en
faveur des communes

20 000

visiteurs par an à la
Maison du Parc



40 km

de haies plantées



370 km

de sentiers labellisés par
la Fédération Française de
Randonnée Pédestre

160 000 €

pour les projets
« Ma commune en
transition »



6 500

élèves ont
participé aux
classes-Parc

13

résidences
d'architectes



840 000 €

pour aider les
habitants à rénover
leur maison en terre

30 500

participants
aux animations
proposées par le Parc



BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPERTISE «PARC»

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ÉLUS COMMUNAUX



L'équipe technique du Parc naturel régional comprend des agents spécialistes de certaines thématiques. **Leurs connaissances peuvent être mobilisées par les communes dans le cadre d'un conseil de premier niveau.**

Premier échelon du vivre ensemble, les communes peuvent entreprendre des projets de transition au bénéfice de leurs habitants. Il s'agit de produire et consommer autrement, améliorer la sobriété de nos logements et de nos mobilités, préserver le vivant et valoriser nos paysages, sensibiliser les habitants, salariés et agents, ainsi que garantir des emplois pérennes et des activités économiques soutenables.

Dès à présent, vous pouvez bénéficier des connaissances et du savoir-faire de l'équipe du Parc naturel régional afin de rendre votre commune plus résiliente, plus sobre et plus solidaire.

Dans tous nos domaines de compétences, nous pouvons vous fournir un conseil de premier niveau gratuit, mais aussi vous orienter vers des sources de financements, et selon les sujets, intervenir dans la réalisation de certains projets communaux.

Et si l'idée de projet entre dans le cadre des politiques du Parc naturel régional, votées par les élus, il pourra bénéficier d'un **accompagnement dans sa conception et sa réalisation**. **Si le projet n'entre pas** dans les missions, les compétences ou les priorités du Parc naturel régional, **un conseil** pour vous orienter vers les structures adaptées pourra vous être donné.

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

L'accompagnement de projets :

- Adaptation au changement climatique
- Sensibilisation et éducation
- Préservation et gestion de la biodiversité
- Tourisme de nature

Les aides financières :

- Restauration des mares bocagères
- Rénovation du patrimoine bâti en terre
- Les classes « Parc »





La MAISON du PARC, un espace ouvert à tous

La MAISON DU PARC a été créée en 1998. Outre le bâtiment d'accueil du public, elle dispose d'un Espace Naturel Sensible, dit « des Marais Ponts Douve », dont le Parc naturel régional est gestionnaire pour le compte du Conseil départemental de la Manche, propriétaire. Ce site, de 100 ha environ, dispose d'un plan d'eau de 20 ha en été et de 60 à 80 ha en hiver selon les crues liées aux précipitations. Un sentier de découverte, long de 2 à 6 km selon la saison, aborde l'histoire des marais, leur biodiversité, la migration des oiseaux...

C'est aussi un lieu d'accueil touristique avec une boutique dédiée à la documentation, aux produits éco-conçus et locaux. Ces spécificités confèrent au site une grande richesse à travers un bâti exemplaire et des espaces naturels emblématiques.

Cette particularité permet au Parc naturel régional d'avoir un espace de démonstration, d'éducation, de mise en œuvre concrète d'actions innovantes et exemplaires, à Carentan-les-Marais.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION



- Accueil des scolaires et du grand public (20 000 visiteurs par an).
- 1 exposition sur le changement climatique : *Vivre dans le Parc en 2050*, visible à la Maison du Parc.
- 1 Espace Naturel Sensible *des Marais des Ponts d'Ouve* qui offre :
 - 1 sentier de découverte (5,5 km) pour comprendre le marais (observatoires aménagés, mobilier ludique et pédagogique...)
 - 1 jardin pédagogique : *le Jardin des Têtards*.
- Des expositions photographiques extérieures (en accès libre et/ou payant).
- 1 pique-nique annuel : journée festive avec des sorties accompagnées, spectacle de rue, des animations pour le grand public et les familles le dimanche ; des conférences « techniques » pour les élus et partenaires du Parc naturel régional.
- *Les Rendez-vous du Parc* : calendrier des animations qui ont lieu à la Maison du Parc ou sur les communes du territoire, « au fil des saisons ».



POUR EN SAVOIR +

 Karen MAZATAUD - Responsable de la Maison du Parc
02 33 71 65 37 - 06 22 66 74 47
kmazataud@parc-cotentin-bessin.fr



LA NATURE DE PROXIMITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS



La nature de proximité, celle qui nous entoure au quotidien (arbres, chemins, ruisseaux...) ne bénéficie pas de protection réglementaire comme les espaces et les milieux naturels emblématiques. Pourtant, elle participe tout autant à notre bien-être. À la maison, dans l'espace public et dans les entreprises, nos pratiques doivent s'adapter au maintien de la biodiversité.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Accompagnement de création/réhabilitation d'espaces verts à forte valeur de biodiversité (Pirou, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Trévières...).
- Inventaire des chauves-souris dans les bâtiments communaux et conseils d'aménagement (Saint-Sauveur-Villages, Rémilly-les-Marais, Trévières).
- Édition d'une fiche technique sur la gestion des bords de route fleuris.



Gestion écologique et citoyenne du cimetière «vivant» - Saint-Nicolas-de-Pierrepont



Parc «Le Jargon des Oies» - Pirou

PAROLE DE :

Mme Leforestier, Maire de Pirou : «La commune de Pirou a restauré une zone humide avec le fort soutien d'habitants très intéressés par ce projet de parc du «Jargon des Oies». Ce nouvel espace est désormais très fréquenté par les familles pour une balade, et très utilisé pour des visites accompagnées organisées avec le CPIE du Cotentin. Les enfants de l'école y viennent aussi régulièrement dans le cadre de «l'Ecole du dehors». Ce lieu, qui vient redynamiser Pirou-Pont, est aussi le trait d'union avec Pirou-Bourg et Pirou-Plage ».

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Mettre en place un label « Nature de proximité » du Parc naturel régional valorisant les actions des habitants, entreprises ou collectivités.
- Soutenir et valoriser des approches artistiques et culturelles en lien avec la nature.



Fiche pratique : Des bords de route fleuris <https://parc-cotentin-bessin.fr/conseils-0>



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 1 - ORIENTATION 1 - Mesure 3
Impliquer les habitants en s'appuyant sur la nature de proximité (p.94)

POUR EN SAVOIR +

Nicolas FILLOL - 02 33 71 62 47

Responsable du Pôle biodiversité et ressource en eau

nfillol@parc-cotentin-bessin.fr



FAVORISER L'ACTION DES JEUNES DU TERRITOIRE



Les jeunes sont l'avenir du territoire. Nous devons leur **faire découvrir** les patrimoines naturels et culturels, leur **donner envie** de préserver ces richesses.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Des « classes Parc » sur le thème du changement climatique.
- Une émission de radio animée par des jeunes avec la Mission Locale.



Réalisation et diffusion d'une émission de radio avec la Mission locale - Maison du Parc - Carentan-les-Marais



Accueil d'assistant-e-s maternelle en visite accompagnée - Maison du Parc - Carentan-les-Marais

PAROLE DE :

Marie-Noëlle Drouet, Chargée de projets d'éducation à l'environnement et au territoire au Parc naturel régional : «L'Expérimentation Espionne ta tourbière, ce sont 285 jeunes supplémentaires, scolarisés sur le territoire de la tourbière de Sèves, soit 13 classes, qui vont bénéficier de 67 interventions en éducation en environnement, et/ou encadrées par un expert des tourbières. Chaque école engagée s'est aussi vu remettre 4 mini-tourbières dont les enfants devront s'occuper tels des scientifiques et faire part de leurs observations tout au long de l'année.» Rapport d'activités 2025 - PnrMCB



D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Étendre les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) aux centres de loisirs.
 - Intervenir dans les écoles sur les thèmes des tourbières et du littoral.

POUR EN SAVOIR +

 **Marie-Noëlle DROUET** - 02 33 71 65 43 - 06 23 33 59 22
Chargée des projets d'éducation à l'environnement et au territoire, animatrice nature
mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 1 - ORIENTATION 2 - Mesure 4

Mobiliser et favoriser l'action des jeunes du territoire (p.98)



MOBILISER LES HABITANTS



Nous avons tous des approches, des idées et des compétences complémentaires. C'est pourquoi, le Parc naturel régional souhaite **associer les habitants et les usagers** dans la recherche de solutions innovantes pour le territoire.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Collecte de récits auprès des habitants des communes de la tourbière de Sèves, avec des artistes, pour les partager en spectacle et pour construire une histoire du futur.
- Mobilisation d'un groupe d'habitants volontaires, de la Côte Est du Cotentin, qui a défini trois actions pour sensibiliser plus largement les habitants aux impacts de la montée de la mer.
- Animation de 4 ateliers avec 80 habitants pour imaginer le futur bord de mer de la côte Est du Cotentin à l'horizon 2100, en bande dessinée.



Animation d'ateliers pour « Imaginer le futur bord de mer de la Côte Est du Cotentin en 2100 »



D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Favoriser l'expression des habitants à travers des actions de médiation innovantes : résidence, « land art », création de contes pour imaginer l'avenir de manière positive.
- Partager les données météorologiques collectées par les habitants et faire le lien avec le projet de modélisation du changement climatique mené par les Parcs naturels régionaux normands.



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 1 - ORIENTATION 4 - Mesure 6
Expérimenter un laboratoire d'idées
et d'initiatives citoyennes sur la transition écologique (p.106)

POUR EN SAVOIR +

 **Guillaume HEDOUIN**

02 33 71 65 39 - 06 79 00 46 45

Chargé de mission Mobilisation du territoire et Eco-responsabilité

ghedouin@parc-cotentin-bessin.fr



PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LES ESPÈCES REMARQUABLES



Préserver la biodiversité et la richesse de nos milieux implique des **mesures de gestion spécifiques**. Cela exige également de **limiter** l'empreinte de nos activités et de **mieux anticiper** les effets du dérèglement climatique.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION



Prospection d'une espèce invasive : la *Crassule de Helms*

- Animation des dispositifs de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et notamment des mesures à destination des marais communaux.
- Appui scientifique et technique au diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques des marais dégradés (Sèves amont, Vallée de l'Ay, centre de la vallée de l'Aure).
- Développement du réseau de landes ouvertes dans les forêts communales des Landes de Lessay (Pirou, La Feuillie, Millières, Créances et Saint-Patrice-de-Claims).

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Expérimenter d'autres sources de financement pour la gestion/restauration des milieux naturels (PSE, certificats de biodiversité).
- Former des usagers à la reconnaissance des espèces exotiques envahissantes pour un repérage précoce.
- Documenter et diffuser la connaissance sur les impacts du changement climatique pour adapter la gestion.



Pose d'un piézomètre

Fauche de pare-feux dans les landes de Lessay - La Feuillie



Belles mais envahissantes - Fiche pratique - <https://parc-cotentin-bessin.fr/especes-exotiques-envahissantes>



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 2 - ORIENTATION 5 - Mesure 7
Préserver et gérer les espaces naturels continentaux et maritimes et les espèces remarquables (p.112)

POUR EN SAVOIR +

Nicolas FILLLOL

02 33 71 62 47

Responsable du pôle «Biodiversité et ressource en eau»

nfillol@parc-cotentin-bessin.fr



RECONVERSION DE LA TOURBIERE DE SÈVES



Depuis 2021, le Parc naturel régional pilote le projet de reconversion de la tourbière de Sèves, suite à l'arrêt de l'exploitation de la carrière de tourbe, programmée fin 2025. Depuis 1947, l'exploitation de la tourbe était facilitée par des pompages d'eau qui ont progressivement asséché les parcelles autour de la carrière. Ceci s'est traduit par l'affaissement de plusieurs centaines d'hectares de terres agricoles, aujourd'hui submergées par la remontée des niveaux d'eau consécutive à l'arrêt des pompages.

La mission de reconversion consiste donc à :

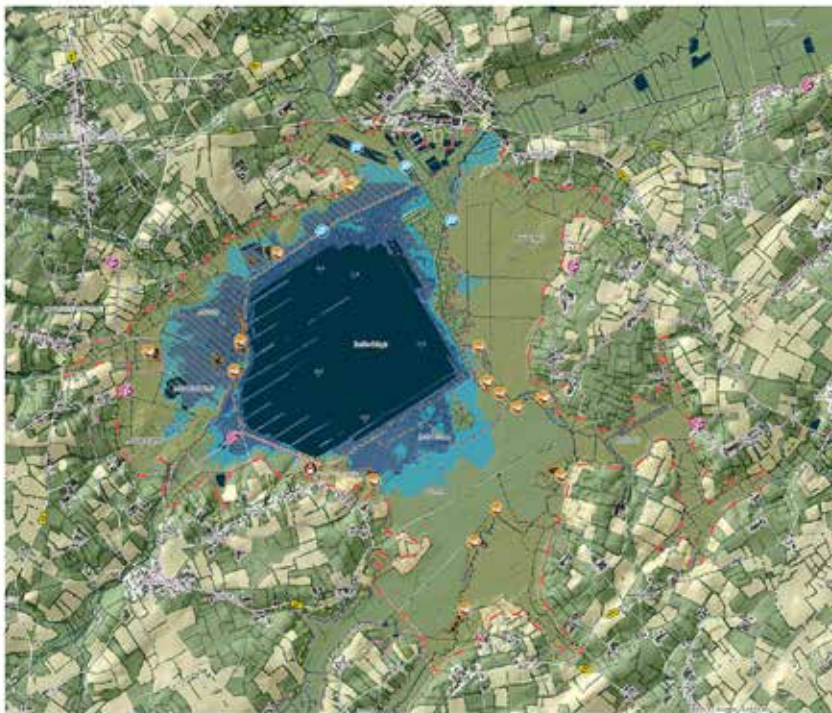
- **accompagner l'adaptation** de l'agriculture à cette submersion, notamment au travers de la constitution d'une réserve foncière avec le Conseil départemental de la Manche et la SAFER de Normandie,
- **protéger et valoriser** la richesse écologique du site,
- **imaginer** un projet de développement touristique compatible avec les objectifs du Parc naturel régional de tourisme de nature,
- **mettre en œuvre** des projets de recherche scientifique sur les thématiques de l'eau, du carbone, ...

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Accompagner les agriculteurs et les chasseurs pour s'adapter à l'évolution du site.
- Proposer des parcelles en location, pour les agriculteurs impactés, afin de compenser en partie les surfaces perdues,
- Assurer un suivi de la gestion de l'eau, à l'échelle de la vallée.



La tourbière de Sèves



Projet de reconversion de la tourbière de Sèves

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Imaginer et mettre en place de nouvelles activités économiques et touristiques au profit du site et de tous ses usagers (communes, habitants...).
- Approfondir la connaissance naturaliste des marais de la Sèves et participer à sa renaturation.
- Créer une Réserve Naturelle Nationale avec l'ensemble des usagers du site.

POUR EN SAVOIR +

Julie-Anne JORANT - 02 33 71 62 43 - 06 49 78 96 71

Chargée de mission pour l'animation du projet de reconversion de la tourbière de Sèves

jajorant@parc-cotentin-bessin.fr

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 2 - ORIENTATION 3 - Mesure 9

Accompagner les acteurs locaux dans la reconversion des marais tourbeux de la sèves (p.120)

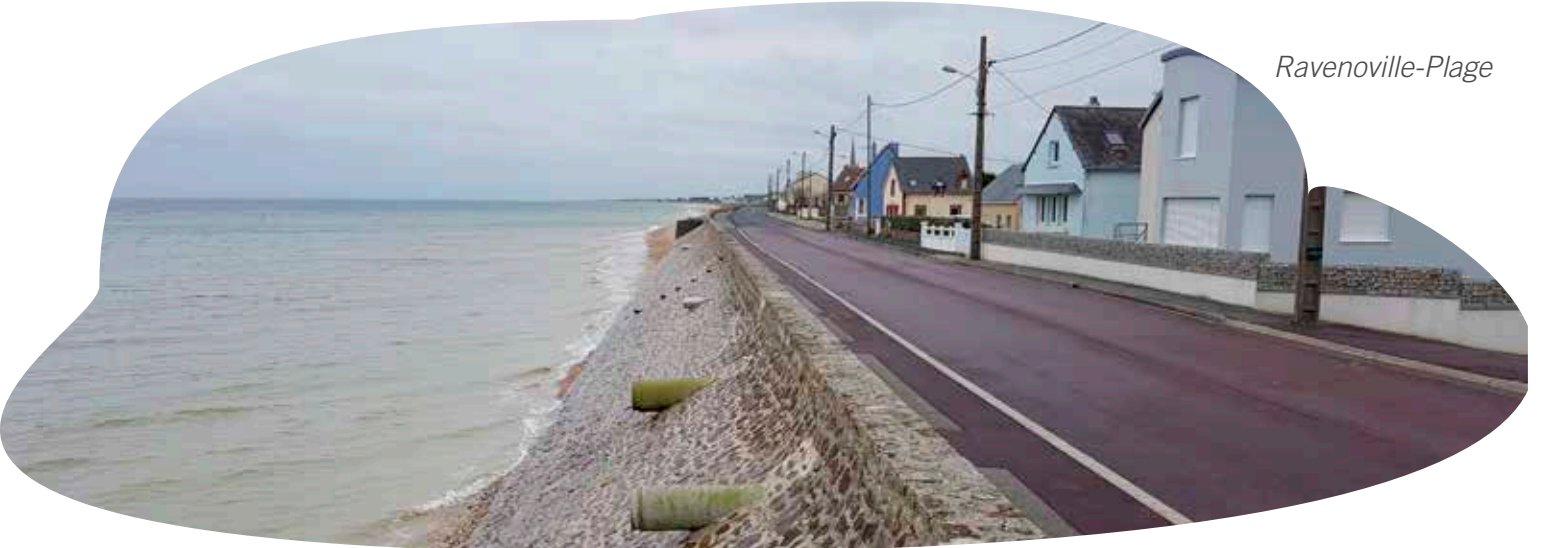




ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DE L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER



Du fait du réchauffement climatique, **le niveau de la mer monte. S'il augmente d'un mètre avant la fin du siècle, près d'un quart du territoire du Parc naturel régional pourrait se retrouver sous l'eau.** De plus, la ressource en eau souterraine risque de se saliniser progressivement. Sans tarder, les activités économiques et l'habitat doivent être **protégés, adaptés ou relocalisés.**



Ravenoville-Plage

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Animation de la démarche *Notre Littoral... demain ?* afin de sensibiliser les habitants aux risques de submersion, de rechercher des solutions d'avenir pour les biens et les usages, d'intégrer ces enjeux dans les futurs documents d'urbanisme...
- Assistance aux collectivités et aux Associations Syndicales Autorisées (ASA) pour la réalisation d'une étude de dangers des systèmes d'endiguement compris entre Quinéville (50) et Cricqueville-en-Bessin (14).



Atelier avec les habitants du littoral de la côte Est du Cotentin



Érosion du trait de côte - Ste-Marie-du-Mont

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Rechercher et promouvoir des solutions fondées sur la nature face au recul du trait de côte.
- Accompagner l'adaptation des acteurs économiques (agriculture, activités nécessitant la proximité de la mer).

POUR EN SAVOIR +

 **Victorine SWERTVAEGHER**

02 33 71 62 45 - 06 22 38 43 43

Chargée de mission Littoral

vswertvaegher@parc-cotentin-bessin.fr

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 2 - ORIENTATION 3 - Mesure 10

Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer (p. 124)





PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



Les **30 000 hectares de marais**, présents sur le territoire du Parc naturel régional, jouent un **rôle essentiel** dans le filtrage, le stockage de l'eau ou la régulation du débit des cours d'eau. Mais ils sont également **un immense réservoir de carbone**, le support de nombreux usages et accueillent une biodiversité exceptionnelle. Les aquifères, présents sur le territoire du Parc naturel régional, offrent **une ressource en eau potable majeure**. La préservation de l'ensemble des usages et fonctionnalités des marais repose notamment sur le maintien d'une alimentation en eau suffisante. Le changement climatique vient perturber les équilibres.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Animation du SAGE Douve-Taute : lieu de débat et d'orientation sur les politiques de l'eau.
- Portage de plusieurs études pour affiner les connaissances des relations entre les aquifères profonds exploités notamment pour l'eau potable et les zones humides.
- Appui aux ASA et aux collectivités pour la rénovation des vannages et des portes à flots.



Analyse de tourbe sur la Taute supérieure

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Contribuer aux politiques de l'eau pour favoriser la préservation des zones humides, la prise en compte des sensibilités de la ressource et satisfaire au mieux les usages.
- Documenter et diffuser la connaissance sur les impacts du changement climatique pour adapter la gestion.



Ouvrage hydraulique de la côte Est du Cotentin

Ouvrage hydraulique sur L'Aure - La Cambe



POUR EN SAVOIR +

 **Nicolas FILLLOL**

02 33 71 62 47 - Responsable du pôle « Biodiversité et ressource en eau »

nfillol@parc-cotentin-bessin.fr

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 2 - ORIENTATION 4 - Mesures 11 et 12

Participer à la gestion concertée de la ressource en eau (p. 128)

Assurer une gestion de l'eau favorable à la multifonctionnalité des marais (p. 132)





PRÉSERVER ET VALORISER NOS PAYSAGES, ACCOMPAGNER LEURS ÉVOLUTIONS



Grands marais, bocages, littoraux, monts, dunes, anciennes landes... le Parc naturel régional des Marais du Bessin et du Cotentin offre une **diversité de paysages emblématiques**, qui concourent à l'identité du territoire et à la qualité de notre cadre de vie. **Nous devons les préserver tout en les faisant évoluer.**



Périers et Quinéville : exemples de désimperméabilisation des parkings et réaménagement des places en centre bourg




QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Suivi photographique de l'évolution des paysages du Parc naturel régional et des plages du Débarquement avec la Région Normandie.
- Réalisation d'un guide de recommandations : le cahier des paysages pour la prise en compte des objectifs de qualité paysagère dans les projets d'aménagement portés par les différents acteurs du territoire.
- Mobilisation des partenaires (EPCIs, Départements, État, ...) et des opportunités financières pour apporter un appui aux démarches des collectivités : requalification de centre-bourgs, plan de paysage, ...

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Poursuivre le travail photographique, avec les habitants et les élus des communes du territoire, pour alimenter l'observatoire des paysages du Parc naturel régional.
- Diffuser le Cahier des paysages.
- Promouvoir des actions exemplaires d'aménagement : désimperméabilisation, végétalisation...

POUR EN SAVOIR +

 **Joëlle RIMBERT** - 02 33 71 62 40 - 06 35 10 95 25
Responsable du pôle « Aménagement, cadre de vie et développement »
jrimbert@parc-cotentin-bessin.fr



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : AMBITION 2 - ORIENTATION 5 - Mesure 13
Préserver les paysages emblématiques et les éléments structurants de notre paysage (p. 136)



SOUTENIR UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE



L'agriculture, principalement bovine et laitière, est **une activité importante** dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. **Elle façonne les paysages et la biodiversité et structure l'économie du territoire.** Le **pâturage** dans les marais permet notamment de **limiter la pousse de végétation** et de **préserver le caractère « ouvert » de la zone humide.** Face au vieillissement des exploitants et au défi climatique, le monde agricole doit s'adapter, et nous devons le soutenir.

Programme de suivi sur la prise de poids des bovins



POUR EN SAVOIR +

 Marie DEVILLE
02 33 71 65 49 - 06 49 77 45 55
Chargée de mission
«Agriculture et Milieux humides»
mdeville@parc-cotentin-bessin.fr

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Animation du Concours Général Agricole des pratiques agro-écologiques sur les prairies de marais permettant de valoriser le travail des éleveurs.
- Accompagnement technique des éleveurs dans leurs pratiques extensives et prioritairement sur le pâturage : prise en compte des végétations de prairie naturelle dans les systèmes d'élevage, gestion raisonnée du parasitisme, production de références (prise de poids, valeurs fourragères)...
- Interventions dans les lycées agricoles.

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Créer des espaces pour tester des nouvelles productions et attirer de nouveaux agriculteurs.
- Développer les visites de ferme pour favoriser la rencontre entre éleveurs, élus et habitants.
- Intégration d'informations spécifiques aux marais dans le parcours d'installation des nouveaux agriculteurs.



Jury du concours général agricole «Prairies»

Pâturage en bordure des marais de l'Aure



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : **AMBITION 3 - ORIENTATION 6 - Mesure 17**
Soutenir une agriculture multifonctionnelle pour participer aux mutations du territoire (p. 156)





RÉNOVER ET CONSTRUIRE AVEC DES ÉCO-MATÉRIAUX ET RESTAURER LE BÂTI EN TERRE



Les matériaux de construction classiques (béton, ciment, acier, plastique...) sont très consommateurs de ressources, émetteurs de gaz à effet de serre et difficilement recyclables. Le Parc naturel régional souhaite promouvoir des matériaux alternatifs, écologiques, issus de ressources renouvelables et bas-carbone, comme la terre et les fibres végétales. Soutenir l'économie circulaire est également un moyen de limiter la consommation de ressources, en favorisant leur réemploi.

L'objectif est de restaurer le bâti traditionnel en terre pour valoriser le patrimoine vernaculaire et se préparer aux impacts du changement climatique.



Rénovation en terre crue

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- Développer la filière locale de production de terre prête à l'emploi.
- Former les artisans locaux à l'utilisation des écomatériaux et aux techniques d'éco-rénovation.
- Rénover les bâtiments en terre.

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Construire des bâtiments en terre selon de nouvelles techniques.
- Développer l'approvisionnement en terre issue des carrières de la région.
- Mettre au point et développer l'usage de végétaux, capteurs de carbone, dans l'isolation notamment.
- Connaître et rechercher des solutions d'adaptation aux impacts du changement climatique pour les bâtiments comportant de la terre.



Formation dispensée par le Parc naturel régional auprès des artisans sur les techniques de rénovation et de construction en terre crue

POUR EN SAVOIR +

 **François STREIFF**
02 33 71 61 99

Architecte-conseil - Chargé de mission éco-matériaux/éco-construction
fstreiff@parc-cotentin-bessin.fr

Construction neuve en terre crue - Périers



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 3 - ORIENTATION 6 - Mesure 19

Les écomatériaux, piliers d'une nouvelle économie circulaire (p. 164)



DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET VALORISER LE PATRIMOINE



Prisé pour son littoral et ses lieux de mémoire, le territoire offre aussi de **nombreuses opportunités pour le tourisme de nature**. La beauté des paysages invite à la **randonnée pédestre, cycliste ou fluviale**, ainsi qu'à **l'observation des oiseaux**. Le Parc naturel régional souhaite soutenir le développement de ces activités. Elles offrent, non seulement une reconnexion à la nature mais sont aussi un moyen de prolonger la saison touristique au-delà de l'été.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATION

- « **À tire d'aile** » : organisation d'un festival ornithologique tous les deux ans à Carentan-les-Marais.
- Attribution de la marque « **Valeurs Parc naturel régional** » aux prestataires touristiques.
- Formation des prestataires touristiques à l'ornithologie.
- Rénovation des sites et des sentiers d'interprétation du patrimoine et des paysages, avec les offices de tourisme et les communautés de communes.
- Promotion de la saison des **marais blancs** (automne/hiver) et des **marais verts** (printemps/été)



Journée de formation pour les prestataires touristiques

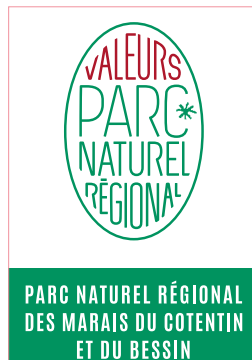


D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Promouvoir la destination «**Parc des Marais**» au niveau national.
- Développer l'itinérance.
- Moderniser les supports d'interprétation du patrimoine, à l'heure du numérique.



Attribution de la marque «Valeurs Parc naturel régional» à un hébergement touristique du territoire - Grandcamp-Maisy



Mobilier d'interprétation - Liesville-sur-Douve



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 : **AMBITION 3 - ORIENTATION 7 - Mesure 20**
Révéler le territoire comme destination touristique de nature et ornithologique (p. 168)

POUR EN SAVOIR +

Nathalie FLAMBAR

02 33 71 65 38 - 06 18 54 89 79

Chargée de mission tourisme durable
nflambard@parc-cotentin-bessin.fr



LE PARC NATUREL RÉGIONAL GESTIONNAIRE D'ESPACES NATURELS

Le Parc est gestionnaire, pour le compte de l'État, des Réserves Naturelles Nationales :

- de la Sangsurière et de l'Adriennerie (396 ha – Doville, St-Nicolas-de-Pierrepont et St-Sauveur-de-Pierrepont) depuis 1991.
- du Domaine de Beauguillot (820 ha - S^{te}-Marie-du-Mont) depuis 2014 (réserve créée en 1980).



Phoques veaux-marins en Baie des Veys

Le Conseil départemental de la Manche a également transmis la gestion de l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve (100 ha – Carentan-les-Marais) au Parc naturel régional depuis 1991.

Des équipes dédiées ont, pour mission la gestion de ces 3 sites. Sur la base d'un plan de gestion pluriannuel, les différentes activités sont organisées :

- gestion active des milieux naturels (gestion des niveaux d'eau, entretien des secteurs non-agricoles)
- suivis scientifiques et amélioration des connaissances
- sensibilisation à l'environnement
- surveillance des sites.

Accueil de groupes scolaires dans les réserves naturelles nationales

Pour ces trois sites, des conventions avec des agriculteurs permettent des pratiques agro-pastorales favorables à la biodiversité.



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 2 - ORIENTATION 3 - Mesure 7

Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables



LE PARC NATUREL REGIONAL MOBILISE DES CHERCHEURS

Le Parc recouvre une diversité de milieux naturels (marais, landes, dunes, estuaires, bocage...). Il offre un véritable laboratoire à ciel ouvert pour développer et diffuser la connaissance sur les richesses de notre territoire.

D'AUTRES ACTIONS À VENIR

- Multiplier les thématiques de recherche : tourbières, hydrologie, carbone, sciences sociales, biodiversité...
- Mettre en place des sites-ateliers en partenariat avec les universités.
- Identifier les espèces témoins du dérèglement climatique.
- Organiser un conseil scientifique.

Programme de recherche sur la tourbière de Sèves : campagne topographique de précision avec utilisation des drones



POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 1 - ORIENTATION 2 - Mesure 5

Un territoire d'excellence pour la recherche



AMÉNAGEMENTS EN HARMONIE AVEC NOS PAYSAGES REQUALIFICATION DES CENTRES VILLES ET VILLAGES

Le Parc naturel régional oriente les collectivités vers les dispositifs (conseils, appels à projet, financements...) pour concevoir et réaliser des aménagements et des projets de dynamisation des centres villes et villages. Une attention particulière est portée **aux démarches qui associent les habitants et à la prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers** (désimperméabilisation, végétalisation, nature, éco-matériaux, déplacements doux...).

PAROLE DE :

M. Daube, ancien Maire de Périers : « L'appel à projet du Parc naturel régional a permis d'effectuer la désimperméabilisation d'environ 2 000 m² de surface située entre la mairie et l'ancien centre civique. Les places de stationnement ont été traitées en surfaces infiltrantes et enherbées. L'aménagement d'une nouvelle place végétalisée a ainsi permis de créer un espace plus naturel qui est devenu « le lien » entre le parc Tollemer, la mairie et la maison des associations. »

Extrait du guide *Ma commune en transition du Parc des Marais* - <https://parc-cotentin-bessin.fr/ma-commune-en-transition>

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 2 - ORIENTATION 5 - Mesure 13

Préserver les paysages emblématiques et les éléments structurants de nos paysages

AMBITION 2 - ORIENTATION 5 - Mesure 16

Amplifier le rôle de puits de carbone du territoire



PLANTATIONS ET VALORISATIONS DES HAIES BOCAGÈRES

Le Parc naturel régional a progressivement transféré cette mission aux EPCI de son territoire qui portent aujourd'hui les programmes de conseils, de financements des plantations ou de restaurations de haies, aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie. La structuration de la filière bois énergie est assurée par des acteurs comme Haieco Bois, les Cumas...

Le Parc naturel régional veille à la cohérence et coordonne les interventions sur son territoire. Il expérimente ou impulse de nouvelles initiatives : arbres d'avenir en lien avec les changements climatiques, suivi du gisement en bois à l'échelle du territoire du Parc naturel régional...



Restauration d'une haie sur talus avec conservation d'un chêne identifié comme arbre d'avenir - Brévands



Création d'une haie sur talus - Ravenoville

POUR ALLER + LOIN

CHARTRE 2025-2040 :

AMBITION 2 - ORIENTATION 5 - Mesure 15

Réinventer un bocage arboré et fonctionnel



Brochure Les essenc'ielles (collection Conseil) : aide à l'identification et à la plantation des principales espèces du bocage - <https://parc-cotentin-bessin.fr/le-bocage>



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN : Où trouver les informations ?

Sur notre site internet : www.parc-cotentin-bessin.fr

- avec une page dédiée aux élus



L'espace «élus» :

<https://parc-cotentin-bessin.fr/espace-pour-les-elus>



- sur les réseaux sociaux



marais_cotentin_bessin



Marais du Cotentin et du Bessin



• Les documents en téléchargement (*rubrique «téléchargements» du site internet*)



Rapport
Charte 2025-2040

Plan de Parc
Charte 2025-2040

L'Essentiel de la charte
Synthèse



Bilan d'activités 2025



Bienvenue
dans les Parcs naturels régionaux
Memento



Ma commune en transition
Appel à projets 2021-203 - Bilan



La transition énergétique :
20 projets et témoignages

Fiches pratiques «Nature ordinaire»
Fiches techniques «Natura 2000»



ACCUEILLIR LA NATURE DANS SON JARDIN : pourquoi, comment ?
L'EAU AU JARDIN, MON JARDIN S'INSPIRE DU BOCAGE

Publications touristiques



La Maison du Parc *naturel régional et l'Espace naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve*



Carte de visite
Paysages, randonnées et balades nature Activités au fil de l'eau

Collection **«Découverte»**



Où voir les marais blancs ?
Où voir la terre ?
Où voir la nature ?



Où voir les oiseaux ?



Brochures «Les Rendez-vous du Parc» :
animations du Parc naturel régional et de ses partenaires au fil des saisons

Collection **«Conseil»**



Restaurer son bâti en terre,
Accueillir la chouette chevêche,
Accueillir des chauves-souris,
Les essentielles



Collection **«Connaissance»**

TERRES de bâtisseurs, M!GRATEURS, à fleur de Paysages ; Le phoque veau-marin, Sur les chemins de la Sangsurière et de l'Adrienne, La flore de la Sangsurière et de l'Adrienne ; La faune de la Sangsurière et de l'Adrienne ; La baie des Veys Côté nature ; NATURA 2000 un patrimoine d'intérêt européen

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Maison du Parc

2071 route de Saint-Côme
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Siège administratif

Tél. 02 33 71 61 90
info@parc-cotentin-bessin.fr

Accueil touristique

Tél. 02 33 71 65 30
accueil@parc-cotentin-bessin.fr

parc-cotentin-bessin.fr

